

LE RÉVOLTÉ

5, SEPTEMBRE 1865

« BALAYER LES BOURGEOIS »

« Il n'y a qu'une chose qui me chauffe le cœur, c'est l'idée que nous allons balayer les bourgeois » rapporte Etienne Lantier, hoveur aux mines de Montsou depuis février 1865 et fondateur de la section locale de l'Internationale.

C'est dans un décor identique à l'enfer que j'ai rencontré les mineurs et leur famille : une plaine rase, une obscurité si épaisse qu'on n'y voit même pas le sol et des rafales de vent si violentes, qu'elles laissent les terres nues. Dans ces ténèbres, un village à toitures basses et uniformes s'élève au loin tandis qu'on aperçoit sur la gauche trois brasiers brûlant en plein air comme suspendus. Au fur et à mesure qu'on se rapproche, la silhouette d'une cheminée d'usine se dresse devant nous dévoilant peu à peu les contours de ce monstre moderne.

Les conditions de logement des mineurs et de leur famille sont très précaires. Ils habitent tous dans une même cité que l'on appelle le coron constitué de plusieurs dizaines de maisons semblables et alignées. Chaque maison possède un petit

un jardin qu'ils peuvent cultiver pour se nourrir ou gagner un peu d'argent en complément de leur revenu modeste. Le logement est constitué de deux pièces au rez-de-chaussée et deux chambres à l'étage : une pour les parents et l'autre pour les enfants. Ceux de la famille Maheu par exemple, au nombre de sept, n'ont d'autre choix que d'y dormir à trois par lit.



Coron des mines de Lens – vers 1878 – Association pour la pérennisation du patrimoine historique industriel et minier (APPHIM)

Les enfants partent travailler à la mine dès leurs huit ans et ne peuvent donc pas aller à l'école. Chaque matin, ils doivent se réveiller à quatre heures et partir directement à la mine sans même prendre de petit déjeuner. Que le contraste est choquant entre leur vie et celle des petits bourgeois ! Les familles riches, comme les Grégoire propriétaires de la mine, habitent dans de vraies et grandes maisons. Ils se lèvent vers huit heures quittant leur lit luxueux pour se glisser dans de beaux

vêtements et déguster leur chocolat encore fumant.



Enfant mineur demandant une explication – carte postale – Archives départementales du Pas de Calais – vers 1904-1906

Dans la mine, les risques encourus par les charbonniers sont très grands. D'abord, les dangers du travail dans les galeries sont réels comme celui de l'effondrement de leurs parois sur les mineurs. C'est arrivé tout récemment à Jeanlin, un des fils des Maheu, le rendant définitivement infirme. Ensuite, les risques pour leur santé sont très importants comme le développement d'une pneumonie dû aux gaz toxiques inhalés dans le fond de la mine. C'est encore ce pauvre Jeanlin qui en plus de sa blessure grave souffre d'asthme à cause des gaz qu'il a respirés.



Exemple d'accident dans la mine de Courrières – Le Petit Journal 25/03/1906

Comme si cela ne suffisait pas, la dureté des patrons envers les mineurs ajoute encore à leurs souffrances. Il leur arrive par exemple de leur imposer des amendes pour défaut de boiserie. Lorsque les

mineurs, faute de budget, ne peuvent boiser la mine convenablement, une pluie d'amendes leur tombe dessus en cas d'effondrements. Il leur est difficile voire impossible de les honorer vu le niveau très bas de leurs salaires.

Pendant que les mineurs risquent leur vie ou leur santé dans la mine, les propriétaires comme les Grégoire s'enrichissent sans même travailler. Ils bénéficient d'une rente venant de la mine alors que les mineurs crient famine.

Les mineurs ont bien essayé d'obtenir une augmentation de salaires de la part de Monsieur Grégoire qui malheureusement est resté sourd à leurs revendications. C'est pour cela que les mineurs se sont unis autour de Lantier pour former la section locale de l'Internationale. Ils ont lancé depuis le mois dernier un mouvement de grève générale et survivent depuis grâce à une caisse de solidarité. Reste à savoir combien de temps ils pourront tenir et s'ils réussiront finalement à « balayer les bourgeois ».



Grève des mineurs du Pas de Calais – Le Petit Journal – 01/04/1906

ORSO DAUDI VIDECOQ